

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 novembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° II-3903

présenté par

M. Seitlinger, M. Kamardine, M. Bazin, M. Portier, M. Le Fur, Mme Corneloup et M. Ray

**ARTICLE 35****ÉTAT B****Mission « Défense »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Environnement et prospective de la politique de défense	0	5 000 000
Préparation et emploi des forces	5 000 000	0
Soutien de la politique de la défense	0	0
Équipement des forces	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement vise à augmenter de 5 millions d'€ la dotation en carburant en prenant en compte l'augmentation des tarifs de cession des différents produits raffinés et ce, compte tenu de l'actuelle conjoncture géopolitique, marquée par les récentes tensions au Moyen-Orient. Le montant retenu correspond aux dotations du projet annuel de performances 2024 adapté aux prévisions de la Banque Mondiale (BM)

En effet, d'après un rapport de la BM, une aggravation du conflit moyen-oriental risque de provoquer un double choc énergétique inédit, avec des répercussions directes sur les prix du pétrole. Outre le fait que face à cette éventualité, il est impératif de favoriser la diversification des sources d'énergie, il convient d'anticiper un effet haussier sur les prix du pétrole et une augmentation substantielle des dépenses de carburant de nos forces armées.

Cet amendement abonde de 5 millions d'€ les autorisations d'engagement et les crédits de paiement de l'action logistique et soutien interarmées (58) du programme Préparation et emploi des forces (178) et diminue d'autant les crédits de l'action Relations internationales et diplomatie de défense (8) du programme Environnement et prospective de la politique de défense (144).